

STATUTS – SASU

Article 1 – Forme

Il est formé entre le soussigné et une **Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)** régie par les lois en vigueur.

Article 2 – Dénomination

La société prend la dénomination suivante :

4L Advisory

Article 3 – Objet social

Conseil en marketing digital, stratégie technologique, produit et croissance, accompagnement des entreprises dans le développement, la promotion et la commercialisation de solutions logicielles et numériques, prestations de services intellectuels liées aux technologies, au web et à l'innovation, et plus généralement toutes activités connexes ou complémentaires s'y rapportant.

Article 4 – Siège social

Le siège social est situé au

2 rue Richer

ETG 1

75009 PARIS

Il pourra être transféré par décision du Président.

Article 5 – Durée

La durée de la société est fixée à **99 années** à compter de son immatriculation au RCS.

Article 6 – Capital social

Le capital social est fixé à la somme de **300 euros**,
divisé en **300 actions de 1 euro** chacune, entièrement souscrites et libérées.

Article 7 – Président

La société est dirigée par :

Monsieur Laszlo Léonce Lucas Lenormand,
qui exerce les fonctions de **Président**, pour une durée illimitée.

Le Président dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Article 8 – Exercice social

L'exercice social commence le **1er janvier** et se termine le **31 décembre** de chaque année.
Par exception, le premier exercice commencera à la date d'immatriculation et se terminera le 31 décembre.

Article 9 – Régime fiscal

La société est soumise à l'**Impôt sur les Sociétés (IS)**.

Article 10 – Décisions de l'associé unique

L'associé unique prend seul les décisions relevant de sa compétence, consignées dans un registre.

Article 11 – Affectation du résultat

Le résultat est affecté par décision de l'associé unique conformément à la loi.

Fait à Paris, le 31 juillet 2026.

Le Président :

Laszlo Léonce Lucas Lenormand

